

Janvier 2018

Chers adhérents

Nous vous avons informés du déroulement de l'enquête publique concernant le désensablement du lac marin (Flash-info N° 23), qui devait se clore le 12 janvier. Celle-ci vient d'être prolongée jusqu'au 25 de ce mois, laissant à ceux qui le voudraient encore, la possibilité d'adresser leurs observations au commissaire enquêteur.

Nous vous rappelons que l'actualité de cette enquête peut être suivie sur le site de la préfecture des Landes. Site sur lequel sont disponibles :

- Le dossier du proposant (réalisé par CREOCEAN),
- des compléments d'information (dont ceux importants d'IFREMER),
- les *observations* reçues par le commissaire enquêteur.

En lisant les *observations*, vous pourrez voir que les principaux contributeurs sont, jusqu'à ce jour, outre la SPSH : la SEPANSO, Les Amis de la Terre et NouTous qui est à l'origine d'une pétition envoyée des "quatre coins" de l'Hexagone.

A l'occasion de la remise de notre dossier au commissaire enquêteur (et comme vous pourrez le lire dans *le commentaire SPSH*) nous n'avons pas manqué de rappeler que nos interventions, notre travail, nos dépenses n'ont qu'un seul but : que le désensablement soit correctement fait et au meilleur coût. L'étude approfondie que nous avons réalisée a confirmé ce que nous avons déjà signalé et réitéré, à savoir que le dossier soumis à l'enquête comporte plusieurs erreurs techniques et beaucoup d'approximation dans certains coûts.

Vous trouverez ci-après l'adresse internet du site de l'enquête publique, site auquel vous pourrez accéder directement en utilisant le lien fourni.

Bien cordialement

L'équipe Communication

Site de l'enquête publique :

<http://www.landés.gouv.fr/enquete-publique-du-12-decembre-2017-au-11-janvier-a4144.html>

Accès direct en cliquant [ICI](#)